

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROSIERES DU SAMEDI 18 MARS 2017

## **Vote du CA 2016 CCAS :**

Le CA 2016 du CCAS est soumis au vote et approuvé à l'unanimité

## **Vote du CA 2016 Pôle médical :**

Le CA 2016 du pôle médical est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

## **Vote du CA 2016 Commune:**

Le CA 2016 de la commune est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

## **Personnel communal:**

-Une délibération est prise pour recruter un emploi aidé à l'école Germaine Tillion en remplacement de Mme Colette Hasse qui finit son contrat le 01/04/2017.

-Le conseil accepte à l'unanimité l'augmentation du temps de travail de l'adjoint du patrimoine (travaillant à la médiathèque) de 17 h 30 hebdomadaire à 20 h au 01 /05/2017.

## **EHPAD Roseraie :**

Une demande nous est faite de l'aménagement d'un terrain de boules par nos agents communaux à l'EHPAD la Roseraie. Nous y répondons favorablement.

## **AGGLO :**

-Nous décidons à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes surveillance qualité air intérieur et contrôle du radon.

## **Cabinet Vétérinaire:**

Mr le Maire informe le conseil municipal de la rencontre qu'il a eue avec Mr et Mme Lefur vétérinaires. Ces derniers lui ont annoncé que sur le terrain leur appartenant à Rouiller , ils déposeront en 2017 un permis pour la construction de leur cabinet le début des travaux est prévu en 2018.

## **Agriculteurs canton d'Allègre :**

Nous acceptons de prêter notre podium aux jeunes agriculteurs du canton d'Allègre à l'occasion de la finale départementale et régionale de labour des 2 et 3 septembre 2017 avec en contrepartie une caution de 500 euros.

### **Carrière de Nave Coste :**

Un portail a été récemment installé pour sécuriser le lieu. Il a été convenu que les entreprises rosiéroises pourraient y déposer les gravas naturels.

### **Achat terrain ravin de Corboeuf :**

Le conseil municipal autorise Mr Serge Gidon , adjoint, à poursuivre les négociations concernant l'achat des 3,6 hectares d'argile appartenant à Mme PERBET Denise.

### **Rapport expert assurance maison Suc :**

Mr le Maire nous fait lecture du rapport d'expertise de notre assureur datant du 17 mars 2017 qui maintient à ce jour qu'il n'est pas démontré de lien de causalité entre les infiltrations chez Mr Suc et un quelconque ouvrage communal ou des travaux effectués pour le compte de la commune.